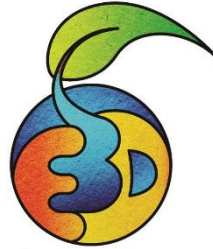


Ensemble,
notre engagement est durable



Votre école/établissement est engagée dans une démarche de développement durable et vous souhaitez la faire reconnaître de manière officielle. Si vous pensez satisfaire les critères, il vous suffit de remplir le dossier de labellisation, contenant deux pièces :

- > **Un formulaire à compléter en ligne**, permettant de décrire l'école ou l'établissement et la façon dont la démarche E3D est mise en place. Des pièces justificatives sont à joindre à ce formulaire (voir annexe 1 qui résume les items).
- > **Un tableur « Plan d'actions »** (voir annexe 2). Les actions des années précédentes sont détaillées et évaluées pour s'inscrire dans une perspective d'amélioration continue. On y trouve aussi les actions en cours ou prévues l'année de la demande.

Extrait du [Bulletin officiel n°36 du 24 septembre 2020](#) :



Label Niveau 1 : « Engagement » dans la démarche E3D

« Le premier niveau de labellisation reconnaît la volonté de l'équipe de s'engager dans la démarche. Il permet d'identifier des axes d'évolution, inscrits dans une démarche d'acculturation de toute la structure. »



Label Niveau 2 : « Approfondissement »

« Le deuxième niveau de labellisation reconnaît la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'établissement. Celle-ci s'adresse à tous les élèves, en leur proposant des occasions concrètes de comprendre les enjeux du développement durable et en faisant référence à plusieurs ODD, mobilisant différents champs disciplinaires ou de formation.

Le niveau 2 est attribué à des écoles et à des établissements où les élèves sont mis en situation de penser et de comprendre tout en agissant pour changer les modes de fonctionnement, les comportements et ce faisant, améliorer la performance de l'école ou de l'établissement. »



Label Niveau 3 : « Expertise »

« Dans le troisième niveau de labellisation, la démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'établissement. Le comité de l'EDD organise les plans d'action avec les élèves éco-délégués et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés pour améliorer la performance de la structure en matière environnementale et la réussite des élèves. Les personnels de direction, d'enseignement et d'éducation sont mobilisés régulièrement pour faire vivre cette démarche et développent en équipe des actions remarquables qui valorisent les initiatives et les réalisations des élèves. »

LABEL E3D	Niveau 1 « Engagement »	Niveau 2 « Approfondissement »	Niveau 3 « Expertise »
Comité de pilotage	- Un comité de pilotage est mis en place pour coordonner les actions	- Le comité de pilotage regroupe plusieurs catégories de personnels - Il coordonne et évalue les actions	- Le comité de pilotage regroupe plusieurs catégories de personnels - Il coordonne et évalue les actions - Les éco-délégués sont associés.
Diagnostic	- Un diagnostic est réalisé pour orienter le plan d'actions de la démarche E3D - - Préciser la situation et le positionnement de l'école ou de l'établissement au regard de l'environnement naturel et social dans lequel il se situe.	- Un nouveau diagnostic peut être réalisé si la situation s'y prête. - Le plan d'action se base sur le diagnostic EDD	- Un nouveau diagnostic peut être réalisé si la situation s'y prête. - Le plan d'action se base sur le diagnostic EDD
Tableur « Plan d'actions »	- Au moins 1 projet éducatif (= plusieurs actions menées en démarche de projet et possédant un intérêt éducatif) - Au moins 2 finalités du DD sur les 5 de la charte - Au moins 1 ODD identifié - Lien entre les projets et les programmes/ contenus scolaires - Les élèves participent à des actions concrètes - Présence d'éco-délégués (obligatoire dans tous les établissements et incité en CM1-CM2)	- Plusieurs projets éducatifs - Au moins 3 finalités sur les 5 du DD. - Plusieurs ODD identifiés - Lien entre les projets et les programmes/ contenus scolaires - Partenariat diversifié et consolidé. Les parents d'élèves peuvent être sollicités. - Le plus grand nombre d'élèves est investi dans le plan d'action. - Les éco-délégués de classe et d'établissement sont identifiés et acteurs dans les instances. - Communication à l'interne et vers l'extérieur	- Plusieurs projets éducatifs - Les 5 finalités du DD sont couvertes. - Le plan d'action peut être pluri-annuel et couvre le plus grand nombre des ODD. - Partenariat diversifié et consolidé. Les parents d'élèves peuvent être sollicités. - Tous les élèves sont impliqués dans l'EDD au cours de leur scolarité - Des élèves dont les éco-délégués sont engagés dans des actions remarquables et transférables. - Les éco-délégués de classe et d'établissement sont identifiés et acteurs dans les instances. - Amélioration des performances de l'école/établissement - Communication à l'interne et vers l'extérieur